

Majesté, certifie par le présent que l'acte passé par le sénat et la chambre des communes du Canada, intitulé : " Acte pour pouvoir à l'interrogatoire des témoins sous serment par des comités du Sénat et de la Chambre des Communes, en certains cas, " a été reçu à ce département le 22e jour de mai 1873.

" Donné sous mes seing et sceau, ce 1er jour de juillet 1873.

" KIMBERLEY. "

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet pour l'information du Sénat et de la Chambre de Communes, les documents ci-inclus concernant la prorogation du Parlement le 13 août dernier.

*Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 23 octobre 1873.*

No. 197.

CANADA, 15 août 1873.

MILORD,—J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Seigneurie qu'à 3½ heures de relevée, mercredi le 13, j'ai prorogé le parlement.

Comme cet événement mécontentera probablement l'un des grands partis politiques de ce pays, et qu'il a déjà été critiqué en termes acerbes par une partie de la presse canadienne, j'ai l'intention de faire à Votre Seigneurie l'historique complet des circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Quoique j'aie, de temps en temps, tenu Votre Seigneurie au courant de tout ce qui concernait l'octroi de la chartre du chemin de fer du Pacifique, ainsi que des procédés auxquels il a donné lieu, soit dans le parlement, soit au-dehors, il ne sera pas hors de propos de faire précéder cet historique d'un court résumé de ce qui s'est passé auparavant.

Le projet d'une ligne canadienne de chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique a commencé à prendre une tournure sérieuse en 1871, lorsque sa construction dans l'intervalle de dix ans de cette date est devenue l'une des conditions qui ont décidé la Colombie Britannique à entrer dans la confédération.

Le premier pas vers la réalisation du projet semble avoir été fait, non par un Canadien, mais par un Anglais du nom de Waddington, qui, après avoir parlé de ses projets à Toronto et ailleurs, apparemment sans succès, réussit définitivement à obtenir la coopération de certains capitalistes de Chicago et de New-York, dont la plupart, sinon tous, étaient intéressés dans le " Chemin du Pacifique Nord, " ligne américaine qui, en se raccordant à Lyndon avec le réseau continental, a pour but de se rendre par les Etats le plus au nord de l'Union à un port du Pacifique, et par conséquent courra sur une ligne parallèle—quoique à une plus basse latitude et sur un arc plus grand—à la ligne canadienne projetée.

Il paraît qu'une députation de ces messieurs a visité Ottawa dans l'automne de 1871, et eut une conférence avec des membres du gouvernement canadien, qui lui dirent que l'époque, d'entamer des négociations pour la construction du chemin de fer n'était pas encore arrivée. Plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'aucune autre proposition ne fût reçue par le gouvernement, mais il est déclaré par Sir *Francis Hincks*, dans une lettre dont une copie est ci-annexée, que, se trouvant à Montréal au mois de juillet de la même année, il vit Sir *Hugh Allan* et lui exprima le regret, en lui nommant quelques-uns des Américains qui avaient fait ces avances, qu'une entreprise d'une telle importance tombât entre les mains des étrangers. Sur cette observation, Sir *Hugh Allan* s'occupa de l'affaire et définitivement